

Jardiniers montois, devenez des jardiniers solidaires !

L'opération « Jardiniers solidaires », mise en place en 2016, à l'initiative des conseils de quartier de Mont de Marsan est reconduite pour la troisième année....

Dans un jardin, on sème, on plante, on récolte des légumes mais on peut aussi cultiver la solidarité. Avec l'opération « Jardiniers solidaires », c'est ce que nous vous proposons... cultiver pour soi mais aussi pour ceux qui en ont besoin.

Le principe est simple et s'adresse à tous les jardiniers amateurs et volontaires... Le service des Espaces verts de la ville de Mont de Marsan vous remettent des plants à cultiver au printemps dans votre potager. En contre partie, la moitié de la récolte est remise aux associations caritatives de la Plateforme sociale du Marsan, qui cherchent constamment des produits frais pour diversifier l'aide alimentaire proposée aux familles accueillies.

Ainsi l'an passé, nous avons obtenu 33 livraisons venant de 5 particuliers mais aussi de deux structures médico-sociales à savoir l'unité Bastide et l'A.D.A.P.E.I. Au niveau des quantités, une forte progression a été constaté par rapport à la première année. Fin août, 183,27 kg de légumes reçus (contre 53,8kg en 2016).

Les associations de la plateforme sociale (Panier Montois, Ruche Landaise, Croix Rouge et Secours Populaire) sont ravies de pouvoir agrémenter les colis avec les légumes de saison, pour certains chers à l'achat.

Cultiver l'entraide par l'activité du jardinage...

Vous souhaitez des précisions ou vous inscrire en qualité de Jardiniers solidaires : contactez le service Vie des quartiers à la Mairie conseils.quartiers@montdemarsan.fr ou 05 58 05 87 52

Les inscriptions sont prises jusqu'au 30 mars 2018 et la remise des plants s'effectuera du 14 au 18 mai 2018 entre 8h et 16h aux serres municipales, 500 avenue de Canenx.

Le panier de plants sera composé des plants de salades, de tomates, de courgettes, de concombres, d'aubergines, de piments doux des Landes, de poivrons.

Contacts

Service Vie des quartiers Ville de Mont de Marsan : 05 58 05 87 52